

**Chers Plainais, Chères Plainaises,**

Le 9 juin a eu lieu l'élection des eurodéputés dans l'ensemble des États européens. Les européennes se jouent sur un seul tour et au scrutin proportionnel. La France se voit accorder 81 sièges sur les 705 que comporte le Parlement Européen. Le résultat de ce scrutin n'est pas une surprise, tant il est conforme à ce qu'indiquaient tous les sondages depuis plusieurs semaines : une large victoire du RN et une liste Renaissance (Valérie HAYER) loin derrière, au coude-à-coude avec celle du Parti socialiste (Raphaël GLUCKSMAN). C'est en regardant les résultats de la précédente élection européenne que l'on mesure à quel point la situation politique a évolué : en 2019, le RN et Renaissance avaient fait des scores à peu près similaires. En cinq ans, il apparaît que le RN a gagné 2,5 millions de voix et que Renaissance en a perdu 1,5 million.

La liste PS de Raphaël GLUCKSMAN connaît une importante progression par rapport à 2019, passant de 1,4 à 3,4 millions de voix (13,83 %). Il semble que c'est essentiellement chez les écologistes que Raphaël GLUCKSMAN a pris des voix, puisque la liste Europe écologie les Verts a perdu plus de 1,7 million d'électeurs entre 2019 et aujourd'hui, passant de 3 millions de voix (13,48 %) à 1,3 million (5,5 %). La liste LFI conduite par Manon AUBRY a également progressé, en gagnant un million de voix. Elle frise les 10 %, contre 6,3 % en 2019. Enfin, la liste conduite pour Les Républicains par François-Xavier BELLAMY se maintient. Elle réunit 7,24 % des suffrages.

Il faut également noter que la participation au niveau national a été en hausse notable par rapport à 2019, avec une participation de 51,5 %. Dans notre commune, la participation s'est élevée à presque 47%, soit 345 exprimés sur 736 votants. Cette participation à La Plaine est sensiblement identique à celle des européennes de 2019.

Suite à ces annonces Emmanuel MACRON a choisi de trancher le nœud gordien né des élections législatives de 2022, en prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale pour « *redonner (aux Français) le choix de notre avenir parlementaire par le vote* » et annoncer que des **élections législatives** se tiendront **le 30 juin et le 7 juillet**.

Les délais sont très serrés mais la Constitution prévoit en effet qu'en cas de dissolution, les élections ont lieu « *entre 20 jours au moins et 40 jours au plus* ». Le délai de 40 jours aurait signifié des élections tombant au moment de l'ouverture des Jeux olympiques, ce qui était naturellement inimaginable. Ensuite la nouvelle Assemblée se réunira, comme l'exige la Constitution, « *le deuxième jeudi qui suit son élection* », soit le 18 juillet, une semaine tout juste avant l'ouverture des Jeux. Laetitia SAINT PAUL (issue de la majorité présidentielle) est le député de notre circonscription depuis 2017 (4ème du Maine et Loire) représentée localement par Philippe ALGOET. Elle avait obtenu en 2017 sur notre commune 60% des suffrages exprimés et 57% en 2022. Elle est de nouveau candidate pour les prochaines élections.

D'un point de vue local, depuis plusieurs semaines, les acteurs de la petite enfance (bibliothèque, assistantes maternelles, école, périscolaire, centre de loisirs, parents, restaurant scolaire) se sont réunis pour écrire le Plan Educatif De Territoire (PEDT) 2024-2027. C'est un moment privilégié nécessaire pour répondre aux critères de la CAF mais surtout un moment où l'on s'interroge sur les besoins futurs. Nous avons choisi de sensibiliser les enfants avec un temps fort par an autour de la culture, du bien-être, du harcèlement et de la sécurité. J'en profite pour remercier l'engagement de chacun dans ce projet.

Le mois de juin symbolise souvent la fin d'une activité sportive ou culturelle. Les différentes assemblées générales des clubs ont montré de bons résultats sportifs et de fréquentation. Grâce à la disponibilité des bénévoles nous proposons un service de qualité tant sur le plan humain que sportif. Je les remercie.

L'été approchant sera le temps du renouvellement de vos licences. Pour cela vous pouvez prétendre au Pass'Sport. Pour rappel, cette aide forfaitaire d'un montant de 50 euros concerne les jeunes de 6 à 17 ans qui reçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS). Depuis 2022, l'aide financière est également attribuée aux étudiants qui bénéficient d'une bourse de l'Enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du Crous ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales.

Pensez également à inscrire vos enfants au restaurant scolaire, à la périscolaire (services communaux), et, suivant vos besoins, au centre de loisirs du mercredi (familles rurales). Les dossiers seront à votre disposition début juillet.

Je vous souhaite **un bel été** et nous nous retrouverons lors du Flash de septembre.

**Sylvie BARBAULT,**  
Maire de la Commune

# ACTUALITES

## Inauguration Espace Fêtes et Saveurs

Malgré un temps pluvieux, les plainais se sont déplacés en nombre lors de l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes/ restaurant scolaire le samedi 4 mai 2024.



Chacun a pu visiter les différents espaces qui composent ces 2 salles ; 135 m<sup>2</sup> pour l'espace saveurs (le restaurant scolaire) et 148 m<sup>2</sup> pour l'espace fêtes (ancienne salle des fêtes) qui pourront être réunis à l'occasion.

## Nouveau bureau de tabac au restaurant O gourmand

Depuis le mardi 16 avril, le restaurant propose un espace tabac, mais aussi une gamme de CBD et le nécessaire pour les vapoteurs. Leur four à pizzas est aussi arrivé depuis le 5 mai. N'hésitez pas à venir les voir. A noter, changements d'horaires ; du mardi au jeudi 7h jusqu'à 19h, vendredi et samedi 7h jusqu'à minuit et dimanche 15h jusqu'à minuit.

## Le Run music color

Cette animation fait toujours fureur et cette année plus de 500 personnes ont pu participer à cette randonnée colorée et fun !



La fête s'est poursuivie avec deux groupes de musique avec Akatre et The animal objective. Pour les plus fêtards, Sevap événements a fini la soirée bien

festive. Bravo aux organisateurs de Familles Rurales et de l'Association Festive Plainaise!

## Exposition « sur les bancs de l'école » : un franc succès

Les élèves de l'école ont pu tous participer et recevoir un livret jeux. Les enfants du centre de loisirs de La Plaine ont aussi pu voir l'exposition et se rendre compte de la différence avec l'école actuelle.

Présence Boc'Âge, avec Justine CHUPIN, a permis aux personnes âgées de venir découvrir ou plutôt re-découvrir l'école de leur jeunesse. Mais de nombreuses autres personnes sont aussi venues en curieux, merci à tous !

L'animation réalisée le samedi après-midi a été très appréciée par les participants : dictée, problème, géographie et histoire où les enfants ont affronté dans un tournoi amical les adultes.



Merci à tous de vous être déplacés et un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis que tout cela soit possible : Bernadette Cassin, Marie-Jo FROGER, Marie-Christine CHIRON, Louis-Marie PAPAIN, Amélie GUISSÉPIN, Irène PINEAU, Lucie GOURDON, Sylvie CLERGEAU et Monsieur PINEAU des archives de Cholet, et bien sûr à toutes les personnes qui nous ont prêté du matériel ainsi que leurs photos !



## L'impasse des jardins

Les travaux pour la viabilisation des 4 terrains ont débuté vendredi 14 juin 2024. L'acquisition des terrains pourra se faire à partir de septembre 2024. En plein cœur du bourg, n'hésitez pas à en parler autour de vous et se renseigner en mairie.

## Le Club de foot :



Cette année, SomloirYzernay CP Football a mis à l'honneur certains joueurs lors de l'assemblée générale en leur offrant des trophées et des cartes

cadeaux, selon l'engagement (meilleur gardien, meilleur buteur, présence aux entraînements...). N'hésitez pas à venir en septembre essayer le foot les mercredis et samedis. Contacter Mathéo SCUDELLARO au 06.95.42.94.07.

### L'épicerie d'Armelle

En remplacement de Justine, l'épicerie reprendra la route en Septembre en reprenant les mêmes jours de passage !

### Finale du CSSP au challenge de l'Anjou :

Le basket est mis à l'honneur avec leur victoire contre la Poitevine. Les séniors gars se sont bien battus pour faire vivre un moment inoubliable aux supporters venus nombreux le 8 juin 2024.



Bravo à eux pour avoir remporté cette finale avec un score de 48 à 40.

### Le tennis club Plainais Somloirais :

A noter, le 2 et 9 septembre des portes ouvertes pour les essayants : de 17h à 18h pour les primaires, 18h30 à 19h30 pour les collégiés, 19h30 à 20h30 pour les lycéens et à 20h30 pour les adultes.

### Prévention moustiques tiges :



#### ASTUCES ANTI MOUSTIQUE

- Après chaque pluie, et au moins une fois par semaine, faire la chasse aux récipients contenant de l'eau
- Une gouttière qui s'écoule correctement, c'est un lieu de ponte au moins pour les femelles
- Eliminer les déchets verts limite les lieux de repos des moustiques
- Du sable dans les coupelles permet de maintenir l'humidité au pied des plantes sans stocker l'eau
- La biodiversité favorise le développement des prédateurs naturels du moustique tigre
- L'installation d'une pompe ou une fontaine dans la mare permet d'éviter la stagnation de l'eau

## REUNION DU 11/03/2024

**Présents :** BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GODET V. LEROUX J. TESSIER L. CLERGEAU S. BROSSEAU H. BERNIER T. LANDREAU T. GEAIS J. **Excusées :** GOURDON L. FARDEAU-FUZEAU M.

### VOTE COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes financiers uniques 2023. Le budget communal clôture l'année avec un déficit de 4 624.40 € en raison des restes à réaliser. En effet, les travaux de la salle des fêtes et construction du restaurant scolaire ne sont pas terminés et les aides accordées sont partiellement versées.

Le lotissement Les Pierres Plates clôture avec un déficit de 4 190.36 €, le budget du lotissement Impasse des jardins clôture avec un déficit de 3 577 € et le lotissement les Tilleuls est excédentaire à hauteur de 105 837.34 €.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 770 066 € et en section d'investissement à 1 209 727.73 €.

Les crédits ouverts au budget sont consacrés principalement à la fin des travaux et l'aménagement de l'espace Fêtes et Saveurs. La commune envisage de contracter un emprunt à hauteur de 400 000 euros lequel sera remboursé au fur et à mesure des versements des subventions accordées à cette opération.

-Le budget lotissement **les Tilleuls** s'équilibre en section de fonctionnement à 150 978.92 €, en section

d'investissement à 256 816.26 €. Il est prévu de réaliser cette année les écritures comptables pour clore ce budget.

-Le budget lotissement **les Pierres plates** s'équilibre en section de fonctionnement à 184 720.04 € et en section d'investissement à 188 900.36 €.

Le conseil a prévu la réalisation d'études cette année.

Le budget lotissement **Impasse des Jardins** s'équilibre en section de fonctionnement à 270 380 € et en section d'investissement à 261 477.50 €. Les travaux de viabilisation sont prévus au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

### TAUX D'IMPOSITION 2024

Le conseil fixe les taux d'imposition des taxes foncières à 47.02 % (foncier bâti), 49.47 % (foncier non bâti) et 15.23 % la taxe d'habitation. Le conseil municipal précise qu'il a voté une hausse de 2% uniquement sur la part communale du foncier bâti.

### RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame le Maire fait part des modifications à apporter au marché relatif à cette opération. Le conseil municipal valide les avenants présentés par l'architecte à savoir :

- Lot n° 3, Couverture aluminium, avenant n° 1 :  
- 655.82 € HT,

- Lot n° 4, Couverture étanchéité, avenant n° 2 :  
- 376.00 € HT,
- Lot n° 6, Menuiseries bois, avenant n° 4 :  
+ 2 778.83 € HT,
- Lot n° 8, Plafonds, avenant n° 1 :  
+ 293.79 € HT,
- Lot n° 9, Carrelage – Faïence, avenant n° 2 :  
- 450.50 € HT,
- Lot n° 10, Peinture – Sols collés, avenant n° 2 :  
+ 718.60 € HT.

Michel CHAUCHEAU informe le conseil que le chantier reste ouvert parfois. Une intrusion a été constatée la semaine dernière sans dégradation. Un rappel à l'ordre a été fait aux artisans.

Après enlèvement de la protection du parquet, il a été relevé que celui-ci sur une surface d'environ 20 m<sup>2</sup> a été abimé suite aux infiltrations d'eau. Il est prévu de l'assécher.

La réception de chantier est prévue semaine 14. La commission de sécurité passe le 10 avril. La livraison des équipements est attendue à partir de la semaine 16. La commission bâtiments a planifié l'aménagement de cet espace le samedi 20 avril.

---

### LOYER ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le conseil valide le loyer versé à l'association d'Education et d'Enseignement de la Plaine pour l'accueil périscolaire à la somme de 3 265 euros pour l'année scolaire 2023-2024.

---

### LOTISSEMENT IMPASSE DES JARDINS

Madame le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet JEANNEAU – RIGAUDEAU – SEYDOUX, géomètres experts en date du 26 février dernier. L'opération est composée de 2 lots et à l'issue du délai de mise en concurrence le 22 février 2024, 5 plis ont été déposés.

Le conseil municipal a décidé de retenir pour chaque lot, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des conditions définies par le règlement de consultation, à savoir :

- Lot 1 VRD : SARL BOUCHET Francis et Fils de Vezeins, pour un montant de 65 140.55 euros HT ;
- Lot 2 Contrôle des réseaux EU et EP : SARL SPI2C de Carquefou, pour un montant de 2 517.20 euros HT.

Le montant des travaux global est approuvé à la somme de 67 657.75 euros HT soit 81 189.30 euros TTC.

---

### BATIMENTS

#### Espace Fêtes et Saveurs

Le conseil municipal a validé les devis pour l'achat de vaisselle pour la salle (verres, couverts, assiettes, tasses) pour un montant de 5 124.37 euros TTC. Le conseil municipal délibérera ultérieurement sur les prix de ces équipements cassés ou non-rendus à l'occasion d'une location.

#### Salle multisports

Le nouveau défibrillateur est installé à l'entrée de la salle multisports (mur extérieur). Il s'agit du second

équipement de ce type sur la commune. Le premier est installé au niveau du parking de la mairie.

Michel CHAUCHEAU informe la présence de fuites d'eau et un problème sur le disjoncteur.

Pour la saison prochaine, les clubs seront invités à présenter leurs besoins d'occupation de la salle. En effet, la salle des sports des Cerqueux et celle de Somloire font l'objet de travaux et ne seront pas utilisables.

#### Eglise

Michel Chauveau a contacté une société spécialisée dans le nettoyage des toitures par drone. Un rdv est programmé.

#### Nettoyage des salles

La commission est toujours en attente de devis.

---

### CHOLET AGGLOMERATION

#### Charte en faveur d'un développement partagé des énergies renouvelables

Le conseil municipal a approuvé la charte en faveur d'un développement partagé des énergies renouvelables sur le territoire choletais. Cette charte s'inscrit dans les principes de la charte départementale en faveur des projets d'énergies renouvelables. Cette dernière est déployée avec l'appui de structures expertes (Réseau des Energies Citoyennes en Pays de la Loire, SIEML...) et vise à proposer un cadre commun aux co-porteurs de projets.

La société VOLTALIA viendra présenter à la prochaine réunion un projet agrivoltaïque sur la commune.

#### Broyage végétaux

Il n'y aura pas d'opération broyage de végétaux sur la commune au printemps. Les personnes intéressées peuvent se rendre à Yzernay le 22 mars et à Somloire le 5 avril.

Pour information, un broyeur a été acquis par le Centre social le Coin de la Rue à Lys-Haut-Layon. Dorénavant, il n'y aura plus d'intervention dans ce secteur.

---

### ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOT

Les lampes sont hors-service. Michel CHAUCHEAU a rencontré un représentant du SIEML. Le coût de remplacement est estimé entre 12 000 à 15 000 euros avec une prise en charge à hauteur de 25%. L'état des poteaux est bon, ils sont réutilisables.

---

### DIVERS

#### Location sono et podium

L'ancien podium et l'ancienne sono ne seront pas utilisés dans la nouvelle salle. La vente de ces équipements n'a pas été retenue par le conseil municipal. Par conséquent, un tarif de location sera défini ultérieurement pour être loué aux particuliers ou associations.

#### Fermeture réseau cuivre

Une rencontre avec des opérateurs est prévue le mardi 2 avril, à 18h, à la salle annexe de Somloire afin d'échanger sur les problèmes liés à l'installation de la fibre en vue de la fermeture du réseau cuivre prévue fin 2025. Ouvert à tous.

## REUNION DU 15/04/2024

**Présents** : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. LEROUX J. TESSIER L. BROSSEAU H. BERNIER T. GEAIS J. FARDEAU-FUZEAU M. **Excusés** : CLERGEAU S. LANDREAU T.

### PRESENTATION SOCIETE VOLTALIA : PROJET AGRIVOLTAÏQUE

La société VOTALIA représentée par Nicolas Chapellon, responsable territorial grand Ouest, Julie Tang, cheffe de projet et Vincent MORINEAU, initiateur de projet sont intervenus pour présenter leur projet d'installation d'agrivoltaïque sur l'exploitation de Christophe RIMBAUD à Belle-Arrivée.

Volitalia est une entreprise française créée en 2005 pour la conception, le financement, la gestion du projet, l'exploitation, la maintenance et la vente d'énergies renouvelables. Leur rôle est de faire cohabiter une activité agricole la plus significative et une activité de production solaire. Il fait démontrer un intérêt agronomique, les installations sont étudiées au cas par cas en fonction du type d'exploitation. Il ne doit pas y avoir de changement pour l'agriculteur. Le projet serait établi sur une durée de 30 ans.

Christophe explique que cela fera de l'abri en plus pour les animaux, cela ne change pas les rendements sous les panneaux. La surface d'étude est prévue sur 30 hectares et sera sans doute différente de la surface d'exploitation.

Une étude d'environ 2 ans est faite pour évaluer tous

les points (biodiversité, étude géotechnique, raccordement, étude paysagère...). L'électricité serait renvoyée sur le poste de la Blanchardière à 18 km. Les revenus agricoles doivent être supérieurs ou égaux aux rendements actuels avec l'installation. La société demande une délibération de principe pour pouvoir débiter l'étude du projet. Le conseil municipal décide de prendre le temps de la réflexion et attend d'avoir d'autres éléments avant de se prononcer.

### PROJET LOTISSEMENT PASSAGE DES JARDINS

A l'initiative du Cabinet JEAUNNEAU RIGAUDEAU SEYDOUX, une rencontre a eu lieu avec le SIEM, l'entreprise BOUCHET, VEOLIA Eau et service de l'assainissement de Cholet Agglomération. Le début des travaux est prévu début juin avec le décapage de la terre végétale. La voirie provisoire sera réalisée en juillet pour les 4 lots. Le lot 4 sera vendu à un prix plus élevé en raison du bâtiment existant sur la parcelle. L'accès du passage des jardins sera sécurisé pour le passage des enfants pour la cantine. Il est rappelé que le prix d'achat de la grange était de 37 000 €. Celle-ci ne fait pas partie des lots en vente actuellement.

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente par parcelle comme suit :

- Lot N°1 d'une surface de 318m<sup>2</sup> : 25164.37 euros TTC dont 1664.37 euros de TVA sur marge
- Lot N°2 d'une surface de 466m<sup>2</sup> : 37551.56 euros TTC dont 2551.56 euros de TVA sur marge

- Lot N°3 d'une surface de 508m<sup>2</sup> : 40750.63 euros TTC dont 2750.63 euros de TVA sur marge
- Lot N°4 d'une surface de 525m<sup>2</sup> : 48988.35 euros TTC dont 3988.35 euros de TVA sur marge

### TRAVAUX ESPACE FETES ET SAVEURS

#### Travaux

Cyril FARDEAU finalise l'installation du podium. Mercredi et jeudi l'entreprise de nettoyage doit intervenir. L'enrobé est prévu vendredi 19 par l'entreprise BOUCHET. Le matériel commandé à Ouest occasion est livré et le matériel commandé chez MANUTAN sera livré jeudi 18. Jocelyn se charge de récupérer les commandes chez Casa et la Foire-Fouille ainsi que Néoforme. L'aménagement de la salle est prévu samedi à partir de 9h. Michel Chauveau a eu la formation pour les Vélux. La commission sécurité a donné un avis favorable.

#### Inauguration

Jocelyn GEAIS contacte le rédacteur de TLC pour l'inauguration. Il a préparé un document retraçant les caractéristiques de la nouvelle salle. Un tableau a été mis à disposition pour s'inscrire pour se répartir les tâches pour l'inauguration. Le rendez-vous est fixé à 17h30 le vendredi 3 mai pour la préparation et à 10h30 le samedi 4 mai.

L'ensemble de la population est invité à l'inauguration, l'Espace Fêtes et Saveurs sera ouvert au public.

#### Astreinte

Un numéro d'astreinte sera mis en place avec le téléphone de la mairie. Un tableau est envoyé pour s'inscrire pour que les élus choisissent 2 week-ends d'astreinte d'ici la fin de l'année. A revoir pour les locations en semaine, et s'il faut prévoir un état des lieux pour toute réservation (AG par exemple). A revoir également qui fera les états des lieux et comment faut-il compter la réservation si le demandeur souhaite avoir la salle la veille pour la préparation.

### SALLE DE LA NONGILLE

La délibération N°2023-057 du 23 octobre 2023 fixait les tarifs et les dates de location possible pour la salle de la Nongille pour 2024 en tenant compte du calendrier scolaire. Il est constaté une omission relative à la période estivale. Le conseil municipal vote à l'unanimité l'ouverture des locations pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2024 au 1<sup>er</sup> septembre 2024 pour cette salle.

### RENOUVELLEMENT PEDT

Le PEDT arrive à échéance cette année. Un point sur ce qui a été fait sur les 4 dernières années et sur ce que l'on souhaite pour les 4 prochaines années a été réalisé.

Suite aux diverses rencontres, il a été relevé la nécessité de prévoir un cheminement sécuritaire à partir de l'école, si possible le mettre en place pour septembre. Il est également envisagé un temps fort par an sur l'un des thèmes abordés.

## DEMANDE DE PRET DE MATERIEL POUR LES CERQUEUX

La commune des Cerqueux demande une liste du matériel disponible pour leur rassemblement des communes au nom burlesque pour le 6 et 7 juillet 2025. Il faut voir ce que l'on garde en vivier pour la commune. La commune délibère pour un prêt gracieux.

## EPICERIE DE JUSTINE

Arrêt de son activité au 26/04. Reprise par l'Epicerie d'Armelle à partir de septembre.

## BATIMENTS

Les placards de la maison de l'enfance ont été posés par Michel CHAUVEAU et Arnaud.

Le déménagement du lave-vaisselle de la salle du parc se fera plus tard en raison du centre aéré qui utilise la salle la première semaine des vacances. Les travaux de plomberie de menuiserie et de peinture sont prévus début mai. Les aînés pourraient utiliser la salle à partir de fin mai début juin.

## REUNION DU 13/05/2024

**Présents** : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. TESSIER L. BERNIER T. GEAIS J. FARDEAU-FUZEAU M. CLERGEAU S. LANDREAU T. **Excusés** : LEROUX J. BROSSEAU H.

## PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Mme le Maire rappelle que la commune a signé la charte en faveur d'un développement partagé des énergies renouvelables sur le territoire choletais le 11 mars dernier. Le conseil municipal va poursuivre sa réflexion sur le projet agrivoltaïque avec l'appui de Cholet Agglomération et de structures expertes telle que le SIEMML avant de donner un avis.

## PROJET LOTISSEMENT PASSAGE DES JARDINS

Une réunion est programmée mardi prochain en présence de la Société BOUCHET Vezins, Cholet Agglomération et le cabinet de géomètres : planification des travaux, vérification des branchements nécessaires... seront abordées.

## ESPACE FETES ET SAVEURS

Des travaux de finition restent à exécuter au vu des réserves émises lors de la réception de chantier. Michel Chauveau continue à relancer les entreprises. Les élus ont recueilli de bons retours sur cette réhabilitation et agrandissement à l'occasion de

## CHOLET AGGLOMERATION

### Environnement

Michel CHIRON indique qu'il y a 1500 corbeilles sur l'Agglo. Et que certaines communes ont fait le choix de ne plus en mettre, cela se passe bien. Cette année les achats seront subventionnés pour les 2 types de corbeilles. Il y en a 11 actuellement sur la commune. Il faudra prendre une décision dans le mois à venir.

### Station d'épuration

Le projet étant dans le périmètre du château de Somloire, il fallait donc l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Le permis va enfin pouvoir être déposé avec un retard de 6 mois.

### Déchetterie

L'ouverture est prévue en 2026. L'Agglo encourage le compostage individuel. Il faudrait prévoir un composteur collectif. Le ramassage du Bio compost toutes les semaines a été abandonné.

## DIVERS

### Espaces verts

Le devis Plantagenêt a été modifié car l'aménagement du rond-point route de Vihiers ne pourra pas être réalisé en raison du passage de camions pour les futures éoliennes installées sur Yzernay. Il y aura un dédommagement financier. Un courrier sera fait pour le passage du jury « village fleuri ».

l'inauguration : parquet restauré, insonorisation du bâtiment...

Le conseil municipal a décidé de ne pas mettre en place un service d'astreintes géré par les élus. Les états des lieux seront réalisés par les agents sur des créneaux fixes. Une réunion est prévue pour définir les modalités.

## LOCATION PODIUM ET MATERIEL DE SONORISATION

Le conseil municipal décide de louer l'ancien podium modulable de la salle des fêtes au prix de 6 euros le panneau (1,20m x 1.20m). La commune dispose de 25 panneaux. La gratuité sera appliquée aux associations Plainaises.

## TARIFS DE REMPLACEMENT VAISSELLE ET AUTRES DANS LES SALLES COMMUNALES

### Espace Fêtes et Saveurs

Les travaux étant terminés à l'espace Fêtes et Saveurs, il est possible dorénavant de louer ce bâtiment. La location comprend la mise à disposition de vaisselle, de mobiliers et du matériel de sonorisation. Le conseil municipal a fixé les tarifs pour remplacer la vaisselle et/ou autres en cas de disparition, de casse ou de détérioration. Un titre de recettes sera émis au nom du locataire.

## Salle du parc, salle de la Nongille, salle des Bambous

Le conseil municipal a décidé de mettre à disposition dans l'ensemble des salles de la vaisselle et du matériel. Tout ustensile, matériel fera l'objet d'une facturation en cas de disparition, de casse ou de détérioration.

---

## **CIRCUIT DE RANDONNEE EQUESTRE AU PDIPR**

---

Michel CHAUVEAU présente le projet d'Anjou Tourisme de développer une offre de circuits de randonnée équestre inscrite au PDIPR sur le territoire de Cholet Agglomération.

En partenariat avec l'association Equiliberté 49, deux circuits sont envisagés sur les communes de Saint-Paul du Bois, la Plaine, Somloire, les Cerqueux et Yzernay. Ces projets de sentiers de randonnée équestre ont été présentés aux élus. Ces derniers empruntent en majorité des tronçons de boucles pédestres déjà inscrites au PDIPR. C'est le cas pour la commune de La Plaine. Reconnus d'intérêts communautaires, les dépenses d'entretien et de balisage sont pris en charge par Cholet Agglomération. Le conseil municipal accepte d'inscrire au PDIPR ces circuits.

---

## **OPERATION « UNE NAISSANCE, UN ARBRE »**

---

Le conseil municipal décide de reconduire l'opération « une naissance, un arbre » pour 2024. A l'initiative de la Région, cette opération a pour objectifs de sensibiliser et mobiliser les citoyens autour de la biodiversité. Un arbre sera planté pour toutes naissances de l'année 2023.

---

## **INSTALLATION ANTENNE-RELAIS**

---

L'opérateur de téléphonie Bouygues Télécom recherche des lieux d'implantation sur la commune pour accueillir une nouvelle antenne-relais. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile de Bouygues Télécom et SFR. Plusieurs sites ont été proposés : station d'épuration, ZA la Promenade... tout en s'éloignant des zones d'habitations. A ce jour, aucun lieu n'a été retenu. L'opérateur va s'orienter vers des terrains privés.

Pas toujours très esthétique, le conseil municipal s'interroge sur la possibilité d'installer une antenne-relais dans un pylône-arbre pour mieux se fondre dans le paysage.

---

## **CHOLET AGGLOMERATION**

---

### Voirie

Des travaux de curage de fossés sont programmés pour l'hiver prochain. La signalétique horizontale et l'achat de panneaux sont prévus aussi cette année.

Il n'est toujours pas programmé de gros travaux sur les chemins communaux. Le chemin des Ménards et la Bosse Pigassière restent une priorité dans les prochaines années.

---

## **BATIMENTS**

---

### Salle du parc

Une famille qui loue la salle du parc, a sollicité la possibilité d'avoir accès à la salle paroissiale afin de coucher des enfants. Le conseil accepte moyennant la somme de 30 euros.

Dans la partie sanitaire, l'entreprise DIXNEUF intervient actuellement pour la pose de placo et de menuiserie. Le sol dans la cuisine a été réalisé par Julien Hervé. Les raccordements au niveau sanitaire restent à faire. L'aménagement de la cuisine sera réalisé avant la fin du mois.

### Maison de l'enfance

L'entreprise DIXNEUF a installé la porte en bas de l'escalier, restera les travaux de peinture qui seront faits par Julien Hervé.

---

## **ESPACES VERTS**

---

Le service technique réalise actuellement le fleurissement de la commune. Pour le rond-point route de Somloire, les plantations de végétaux sont décalées en septembre.

La terre végétale déposée aux containers a été volée. Des gravats, de la pelouse... sont régulièrement déposés. Pour rappel, tout dépôt est interdit sur ce site. Les contrevenants sont passibles d'une amende.

---

## **VOIRIE COMMUNALE**

---

### Rue des Mauges

Elus, riverains constatent les dégradations de la voirie. Un risque existe pour les usagers à deux roues. Le conseil va mener une réflexion.

### Rue des lilas

La circulation rue des Lilas est difficile en raison des stationnements de part et d'autre de la rue. Il est parfois difficile de déposer les bacs le jour de la collecte des déchets ménagers. Le conseil municipal compte sur les riverains de cette rue pour stationner leurs véhicules correctement et privilégier le stationnement sur leur parcelle, ceci afin de garantir la sécurité de tous, piétons et usagers.

---

## **POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE**

---

Les bénévoles de la bibliothèque en présence d'élus ont organisé un pot de départ pour Géraldine LISKA suite à sa demande de mutation (fin de mission le 26 mai). Son poste est reconduit mais ce dernier est en-cours de réflexions avec les élus de l'ex-communauté de communes du Bocage.

---

## **DIVERS**

---

### Service Technique

La livraison de la benne-multiservice sera livrée mardi 14 mai.

### Ferrailles

La commune prendra contact auprès d'un professionnel pour venir retirer la ferraille entreposée à la station.

## A VOS AGENDAS !

### JUIN 2024

29/06 : Kermesse 15h  
au parc de la Mairie

### JUILLET 2024 et AOUT 2024

03/07 : Présentation badminton  
« Bach Tour »

**Bel été et  
bonnes vacances à tous !**

### SEPTEMBRE 2024

01/09 : Randonnée de Familles  
Rurales

15/09 : Fête équestre avec randonnée  
le matin et animation l'après-midi



**Le repas pour les personnes de plus de 70 ans aura lieu  
le dimanche 10 novembre 2024 au lieu du lundi 11 novembre.**

**Une animation surprise sera prévue !**